

PARCOURS DU PATRIMOINE

LE PRÊCHEUR, GRAND'RIVIÈRE, LE MACOUBA, BASSE-POINTE

Au pied de la Montagne Pelée



MARTINIQUE



LE PRÊCHEUR, GRAND'RIVIÈRE, LE MACOUBA, BASSE-POINTE

Au pied de la montagne Pelée

« Le pays, depuis la rivière Capot où commence la paroisse de la Basse-Pointe jusqu'à la grande rivière qui sépare celle du Macouba de la paroisse du Prêcheur desservie par les Jésuites, est sans contredit le plus beau pays, le meilleur et le plus assuré de toute l'île. »

R. P. Labat, *Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique.*

Le Nord de la Martinique est un territoire préservé et riche d'un patrimoine naturel et culturel ancien. Il est le berceau de la colonisation française à partir de 1635. Les paysages sont fortement imprégnés par la montagne Pelée qui, depuis le début de sa formation il y a environ 300 000 ans, trône sur l'ensemble du Nord de la Martinique. Sur la côte caraïbe et dans le Nord, ces paysages sont marqués par des





Le Nord de la Martinique, carte de Moreau du Temple 1770

reliefs abrupts où alternent mornes, pitons et vallées encaissées. Sur la côte atlantique, les contreforts de la montagne Pelée sont formés par un plateau côtier traversé par de nombreuses rivières, offrant un littoral plus régulier formé par des falaises.

L'ensemble fait partie du Parc naturel de la Martinique du fait de son caractère pittoresque et de son patrimoine naturel, haut lieu de la biodiversité. En effet, la forêt humide peu atteinte par la mise en valeur économique de l'île offre un écrin de verdure sans égal. Sur la côte atlantique, le développement de l'agriculture, peu après l'arrivée des premiers colons, a progressivement transformé le paysage pour lui donner le caractère agricole qu'on lui connaît de nos jours.

Ces caractéristiques et celles de la baie de Saint-Pierre au sud ont organisé le territoire depuis la période précolombienne puis coloniale, privilégiant la voie maritime par le canal de la Dominique aux chemins côtiers, et de l'intérieur des terres pour les échanges et les communications entre les côtes atlantique et caraïbe.



LES PREMIÈRES OCCUPATIONS PRÉCOLOMBIENNES

Le peuplement des Petites Antilles est lié à plusieurs vagues migratoires. À partir de la fin du IV^e millénaire avant notre ère, une première période d'occupation dite précéramique est attestée dans les îles du Nord des Petites Antilles. À la Martinique, cette fréquentation est peu documentée, seul le site de Dizac (Le Diamant) a récemment révélé des preuves de la présence humaine au I^{er} millénaire av. J.-C. Une seconde période d'occupation, bien mieux documentée, est liée à l'arrivée de groupes humains détenteurs de la technologie céramique et provenant du bassin de l'Orénoque et de Trinidad à partir du I^{er} millénaire avant notre ère. Pendant la première phase de cette occupation (0 à 350 apr. J.-C.), le Nord-Est de la Martinique est ainsi peuplé par des Amérindiens qui y pratiquent des activités agricoles et de pêche. Les villages sont côtiers et possèdent un plan concentrique bien décrit par l'Anonyme de Carpentras. Au Sud de Basse-Pointe, les sites de Moulin L'Étang, de Terre Patate et de la Pointe possèdent une chronologie similaire au site de Vivé (Le Lorrain) et les caractéristiques de cette période. Comme sur ce site, les villages du Nord de la Martinique ont été figés sous les cendres de l'éruption de la montagne Pelée survenue à la fin du IV^e siècle apr. J.-C.



*Haches, meule et tesson de poterie provenant du site de Moulin L'Étang
(Dépôt archéologique DAC Martinique, fouilles B. Bérard 1999)*



Au cours de la seconde phase d'occupation (350-800 apr. J.-C.), l'ensemble du territoire est fréquenté. Les populations amérindiennes de la dernière phase (800-1450 apr. J.-C.) étendent leur présence sur de nombreux sites côtiers et insulaires.

Au Nord du Prêcheur, le site de l'Anse Couleuvre est occupé à partir du ^ve siècle apr. J.-C. Il présente les caractéristiques culturelles de ces deux dernières phases ainsi que celles d'une période de transition entre les ^{vii}e et ^{viii}e siècles apr. J.-C.



Spatule vomitive anthropomorphe. Ces spatules faites d'os ou de bois sont souvent décorées d'une représentation de déité.

Utilisée lors du rituel de la cohoba par le cacique ou le chamane après la prise de substances hallucinogènes.

*Céramique finale 1200-1500
Anse Belleville (Musée du Quai Branly, Fouilles E. Revert et J.-B. Delaware 1939-1940)*

LE NORD DE LA MARTINIQUE PENDANT LA PÉRIODE COLONIALE

Le point de départ de la colonisation

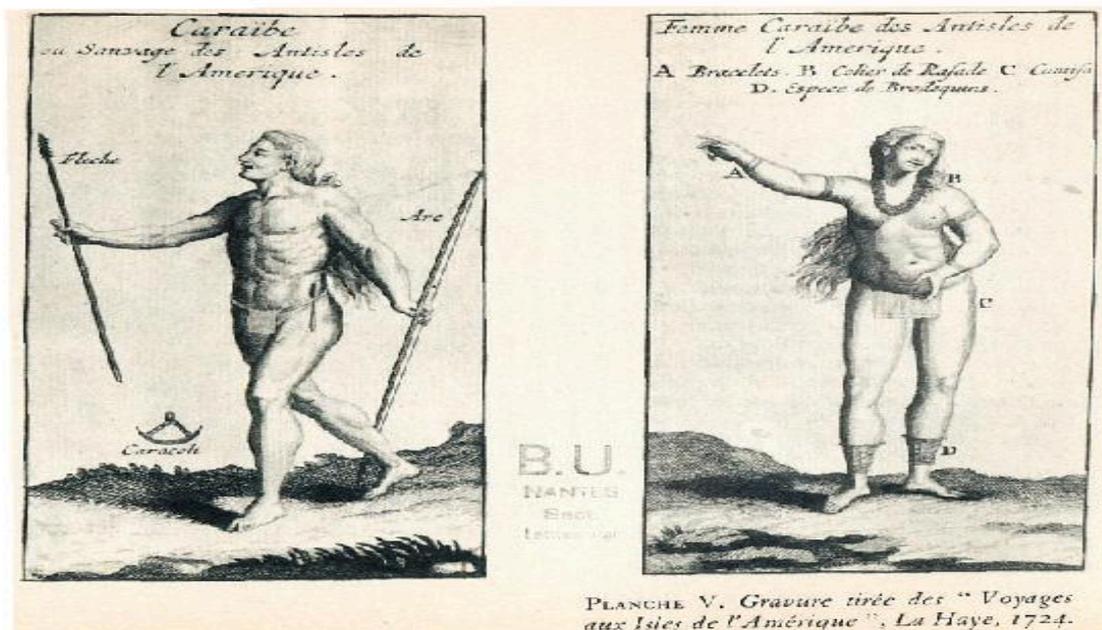
Peu de sources permettent d'appréhender la période de rencontre entre Amérindiens et Européens au cours des ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles. La région a sans doute été une zone d'aiguade* pour les flottes espagnoles. Lors de la prise de possession de la Martinique par les Français commandés par D'Esambuc et Du Parquet en 1635, le nord de la côte caraïbe devient le centre névralgique de la colonie.

L'établissement du fort Saint-Pierre s'accompagne de la création des premiers quartiers dont celui du



Prêcheur en 1640 et des premières concessions de terre. De l'autre côté du massif de la montagne Pelée, le « plat país » accueille la limite territoriale entre les Français et les « sauvages », fixée par le traité de 1657 après sept années de heurts. Mais les riches terres de la côte atlantique, offrant une échappatoire aux marrons* et surtout une alternative à celles de la côte caraïbe vite exiguës, ont attisé la convoitise des colons. En 1658, le pouvoir colonial réunit une armée de 600 hommes et attaque les Amérindiens, rompant ainsi le traité signé un an plus tôt. Ces derniers sont massacrés ; rares sont ceux qui parviennent à fuir en Dominique ou à s'intégrer.

Gravures représentant un homme et une femme amérindiens, tirées des Voyages aux Isles de l'Amérique



Cadres administratifs, militaires et religieux

Après cette première phase de la colonisation, les cadres administratifs se précisent : l'île est divisée en quartiers reprenant les limites territoriales des compagnies de milices*. Celui du Prêcheur s'étend sur la côte caraïbe tandis que celui de Basse-Pointe s'étend de l'actuel Lorrain au nord du Prêcheur. Les différents points du littoral sont progressivement dotés de batteries côtières, permettant la défense militaire du territoire conquis. Assez rapidement, les premiers colons s'enrichissent et acquièrent des charges administratives

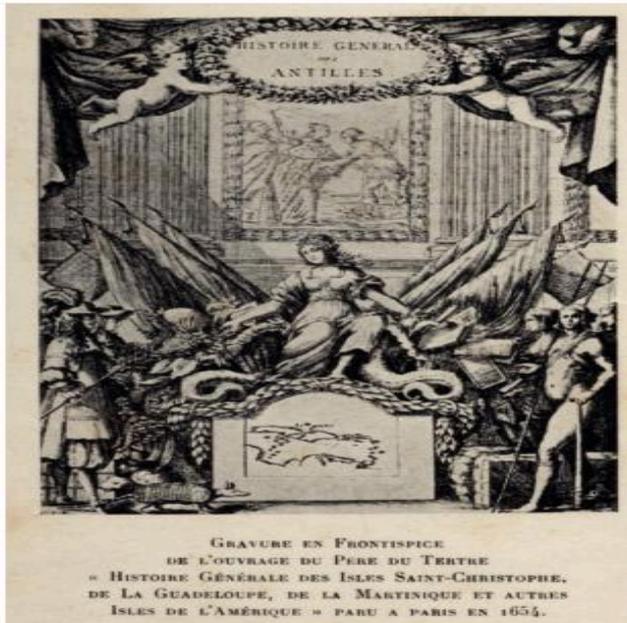


prestigieuses comme secrétaire du Roi ou membre du Conseil supérieur de la Martinique.

La paroisse du Prêcheur est l'une des premières de la Martinique, fondée entre 1640 et 1644. Les autres sont établies progressivement jusqu'en 1684, date à laquelle Blénac réorganise le territoire de la colonie. La paroisse du Macouba est fondée en 1667 avant d'être dotée d'une église provisoire en 1682, puis celle dédiée à Sainte-Anne en 1692.

Les différents ordres religieux se partagent leur service : les Jésuites au Prêcheur en 1682, les Dominicains à Basse-Pointe, alors que les premières chapelles et églises sont mentionnées.

Jean-Baptiste Du Tertre ou plus tard le Père Labat, tous deux dominicains, officierent dans ces paroisses au cours de leur séjour à la Martinique.

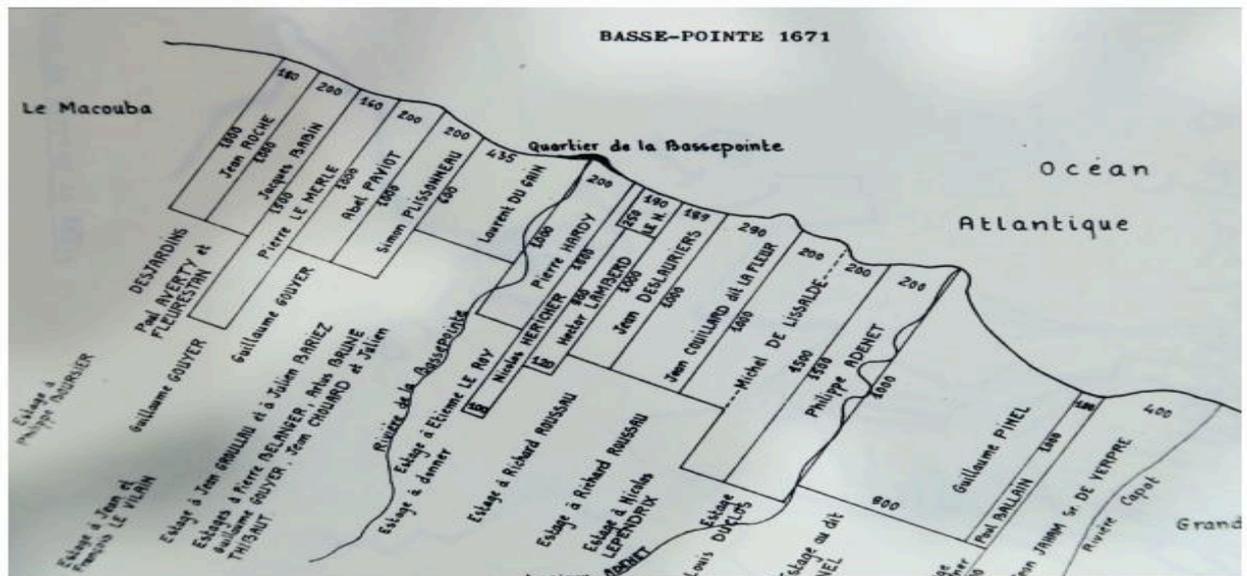


Frontispice de l'ouvrage du Père Du Tertre, Histoire Générale des Isles Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres isles de l'Amérique, 1654

Cadres fonciers à l'origine du parcellaire

La répartition du foncier a structuré le territoire du Nord de la Martinique pendant de nombreuses années. Les terres sont concédées par la Compagnie des Indes au fur et à mesure aux colons qui sont chargés de leur mise en valeur agricole ; certains sont d'anciens engagés qui ont déjà travaillé quelques années sur le territoire, avant d'obtenir une concession. Ce sont des bandes de terre adossées sur leur plus petit côté au littoral, qui rayonnent autour de la montagne





Partage des terres sur la côte atlantique à partir du Terrier de 1671

Pelée et découpent le territoire en parcelles agricoles en fonction de la topographie (relief et rivières). Les parcelles de la côte caraïbe sont étroites et pentues, celles de la côte atlantique sont vastes et étendues en pentes douces sur un large plateau. Le terrier* de 1671 compte vingt-deux concessions au Prêcheur et vingt-six entre Basse-Pointe et Grand'Rivière dont vingt sur le littoral et six à l'intérieur des terres.

Ces limites, qui organisent l'implantation des habitations, sont encore perceptibles dans le parcellaire et le paysage actuel, en particulier dans le Nord Atlantique où les routes, chemins et parcelles agricoles répondent encore à cette logique.

Cadres démographiques et sociaux

La population du Nord de la Martinique est peu importante. En 1680 le Prêcheur compte 865 habitants dont 347 Blancs et 495 esclaves. En 1715, il compte 1163 habitants dont 307 Blancs, 847 esclaves et 14 libres de couleur. En 1820, il y a 297 blancs, 270 libres de couleur et 2 539 esclaves auxquels il faut rajouter quelques Caraïbes et marrons*. En 1715, Basse-Pointe compte 1 466 habitants dont 310 Blancs, 1 153 esclaves et 3 libres de couleurs. En 1820, il y a 3 050 habitants dont 187 Blancs, 170 libres de couleur et 2 693 esclaves dont au moins 1 700 sont employés dans les neuf principales sucreries.



Seules quelques précisions sont possibles : l'habitation de Jean Leroux au Prêcheur compte 4 500 carrés* et 75 esclaves ; elle est dotée d'un moulin à eau et d'une sucrerie dès 1671. Devenue habitation Céron, elle possède à la fin du XVIII^e 93 esclaves dont ceux dédiés à la production du sucre : un raffineur, un commandeur, un tonnelier ; à la construction et l'entretien de l'habitation : un maçon et trois scieurs de long ; aux transports : un patron de canot, un cabROUTIER deux muletiers ; et un pêcheur.



Vue de la montagne Pelée au nord, prise du Matouba avec au premier plan les bâtiments industriels d'une habitation non identifiée dont l'aqueduc et son moulin. Aquarelle de Pierre Trouards de Riolle. ANOM

En 1680, l'habitation le Malgré à Grand'Rivière (ancien nom de Beauséjour) compte 85 esclaves, en 1796 elle possède 107 esclaves non compris les marrons, trois vieillards et deux infirmes. Dans les années 1790, les habitations Leyritz à Basse-Pointe et Préville au Macouba font figure de grandes plantations avec respectivement 336 et 220 esclaves.

À partir des années 1850, le Nord de la Martinique connaît un nouvel apport de main-d'œuvre avec l'arrivée de migrants indiens. Ceux-ci viennent remplacer une partie des nouveaux libres refusant de travailler dans les habitations après l'abolition de l'esclavage en 1848.



Les espaces ruraux

L'occupation du territoire est le résultat de la mise en valeur agricole progressive par des habitations dont la production a évolué. Au XVII^e siècle, elles partagent leur production entre canne à sucre (44 %), tabac, indigo et coton (10 %), et vivres (46 %). Au XVIII^e siècle, l'habitation sucrerie, qui s'appuie sur un espace agricole plus ou moins vaste et dont l'activité principale est la production de sucre, s'impose comme l'unité paysagère. Mais de nombreux établissements, en particulier sur la côte caraïbe ou sur la côte nord, pratiquent de fait une polyculture avec la production de cacao ou encore de café mais aussi de vivres nécessaires à la vie quotidienne. On compte neuf sucreries au Prêcheur et dix à Basse-Pointe.

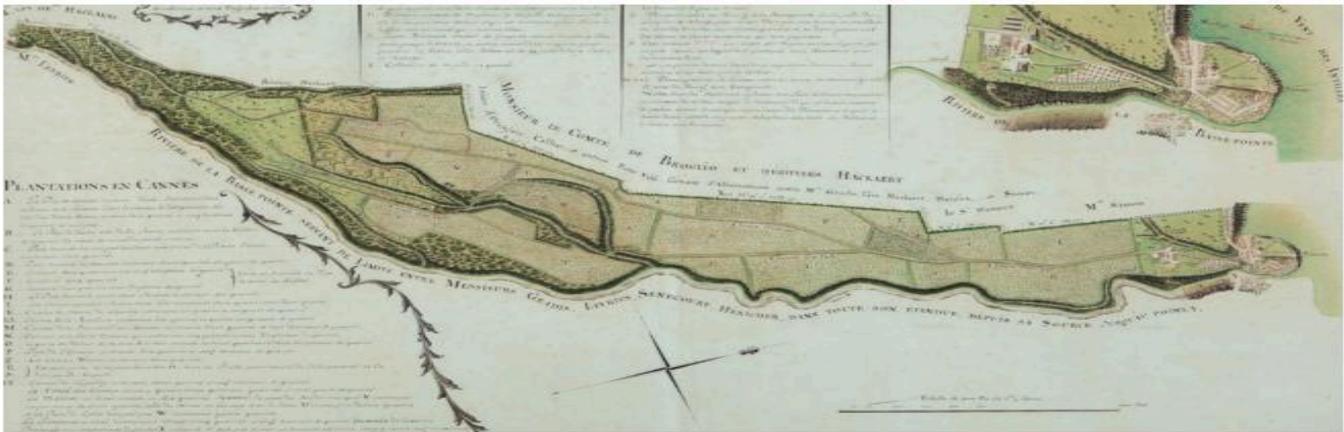


Esclaves coupant la canne, extrait des Français peints par eux-mêmes

L'habitation organise aussi en son sein les espaces de vie des populations serviles et libres : les premiers sont cantonnés au quartier servile généralement situé à proximité des bâtiments industriels et souvent sous ceux des propriétaires composés de la grand'case, dépendances et des jardins d'agrément qui rappellent les fastes de la haute société créole.

Conséquence des crises de la production sucrière, qui culminent en 1880 avec la concurrence de la betterave sucrière en Europe, de nombreuses





Plan de l'habitation Gradis, 1776

habitations changent de propriétaire ou sont obligées de mettre fin à leur activité. En parallèle, la plupart des sucreries s'industrialisent au cours du XIX^e siècle ; le modèle de l'usine centrale s'affirme. Les terres des habitations qui font faillite sont vendues ou fournissent la canne nécessaire à la production du sucre dans les usines centrales comme celle de Vivé (Lorrain) ou de Gradis (Basse-Pointe). On assiste donc à une concentration foncière autour des usines. Les paysages agricoles évoluent à cette période, même si la production principale reste la canne à sucre. À la fin du XIX^e siècle, les distilleries remplacent les anciennes sucreries.

Les espaces ruraux sont aussi des terres d'accueil pour les populations libres de couleur qui augmentent à la fin du XVIII^e siècle et au long du XIX^e siècle. La carte de Moreau du Temple (1770) montre des espaces aussi occupés en altitude. L'abolition de l'esclavage en



Croquis d'un moulin à sucre en 1667 aux Antilles



1848 accélère le processus de peuplement des mornes. L'installation des affranchis dans les quartiers de Morne Balai ou Démare, et sans doute de Hauteurs Dumas ou de Hauteurs Bourbon à Basse-Pointe, témoigne d'une organisation différente du territoire, mais qui s'appuie aussi sur la propriété foncière nouvellement acquise le plus souvent par des rachats de parcelles suite au démantèlement des anciennes propriétés. Ces populations gagnent aussi les bourgs qui bénéficient d'un accroissement démographique à cette période.

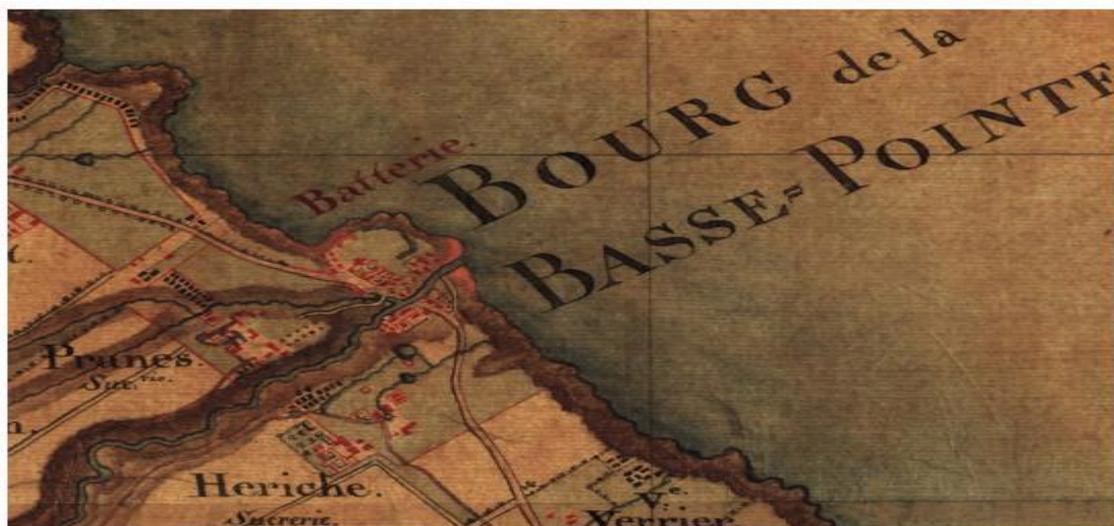
Habitation sucrerie Fond Canonville au Prêcheur



Les bourgs

Les bourgs restent longtemps sans grande importance. Du Tertre décrit en 1667 Le Prêcheur formé de « trois ou quatre belles habitations, (...) corps de garde, magasins et poids royal ». Le Père Labat décrit celui de Basse-Pointe à la fin du xvii^e siècle : « Le bourg (...) ne consistait qu'en quinze ou vingt maisons occupées par quelques marchands, des ouvriers, des cabarets. » Dans le dernier tiers du xviii^e siècle, Le Prêcheur est typique des bourgs de bord de mer : une allée principale, d'un côté la mer gardée par une batterie, de l'autre quelques maisons situées au sud de l'église et de ce qui a pu être la place d'armes. L'ensemble est cerné par des habitations sucreries.





Bourg de Basse-Pointe

À la même période, le bourg de Basse-Pointe présente les caractéristiques d'un bourg ramassé sur un site exigü de part et d'autre de l'embouchure d'une rivière qu'aucun pont ne traverse. Au sud du gué, une ruelle longe le cours d'eau, au nord l'ancienne église, le cimetière et quelques maisons sont réparties de manière désordonnée, un chemin dessert l'habitation Prunes (ancien nom de Gradis), en front de mer une batterie est associée à une ruelle qui descend sur la mer rappelant le rôle portuaire de Basse-Pointe. En 1820, Renouard de Sainte-Croix décrit : « Il y existe une cinquantaine de maisons, des cases habitées principalement par des mulâtres libres, qui entourent l'église et le presbytère. » Le Macouba, bien que mentionné, n'apparaît pas sur les cartes anciennes : seuls l'église et le presbytère préfigurent l'embryon du bourg tandis que quelques maisons et une batterie sont implantées en bord de mer.

Sous influence de Saint-Pierre

L'influence de Saint-Pierre est manifeste. D'un point de vue économique, le Nord de la Martinique dépend essentiellement ou exclusivement de l'activité portuaire de Saint-Pierre. Au XVIII^e siècle, faute de chemins carrossables reliant la côte atlantique à Saint-Pierre, de nombreux navires de cabotage sillonnent régulièrement



le canal de la Dominique pour acheminer les différents biens et marchandises vers ou depuis Saint-Pierre. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que soit réalisé un chemin carrossable entre Grand'Rivière et Le Prêcheur. D'un point de vue social, les liens qui existent entre les grands propriétaires terriens à l'échelle de la Martinique sont nombreux : ventes, mariages et successions sont très souvent réalisés au sein d'un groupe d'influence en relation avec Saint-Pierre, devant des notaires de la ville.

Les propriétaires issus du monde du négoce possèdent aussi parfois des biens à Saint-Pierre et dans d'autres communes, on connaît bien le cas de la famille Pécoul qui au début du XIX^e siècle alterne entre son habitation à Basse-Pointe et sa propriété, l'habitation La Montagne, à Saint-Pierre.



Dessin à l'encre de William Light représentant au premier plan des navires de cabotage, au second plan la Ravine Blanche (actuelle Rivière Claire) située entre Saint-Pierre et Le Prêcheur, et le sommet de la montagne Pelée, environs 1810, (The National Archives, Kew, WO78/997, planche 28



HABITATIONS ET GESTION DE L'EAU

Dans les habitations, l'approvisionnement en eau est vital pour les besoins quotidiens des propriétaires, esclaves et animaux, mais elle est aussi très importante pour ses fonctions industrielles. Dans le Nord de la Martinique où l'eau est abondante, la force hydraulique a rapidement remplacé la force des bêtes pour le fonctionnement des moulins des sucreries. De nombreux vestiges des systèmes hydrauliques témoignent de ces aménagements comme les aqueducs des habitations Pécoule, Leyritz ou Beauséjour. De nos jours, l'habitation Chalvet est toujours connectée au réseau de celle de l'habitation Pécoule en gestion partagée des ressources et des aménagements. L'eau est aussi au cœur des fonctions récréatives dans les jardins d'agrément ou à proximité des grand'cases où l'écoulement de l'eau assure fraîcheur et un fond sonore apaisant, c'est le cas des habitations Pécoule, Leyritz ou encore Gradis. Les habitations ont donc organisé des systèmes de captation (aqueduc) et d'adduction (canaux) de l'eau imposants et complexes à partir des principales rivières de la côte atlantique. Les zones de captations sont souvent en altitude et les canaux qui en dérivent parfois sur des distances de plusieurs kilomètres ont impliqué des travaux de force pour les esclaves et une maîtrise du génie civil des arpenteurs qui les ont réalisés.

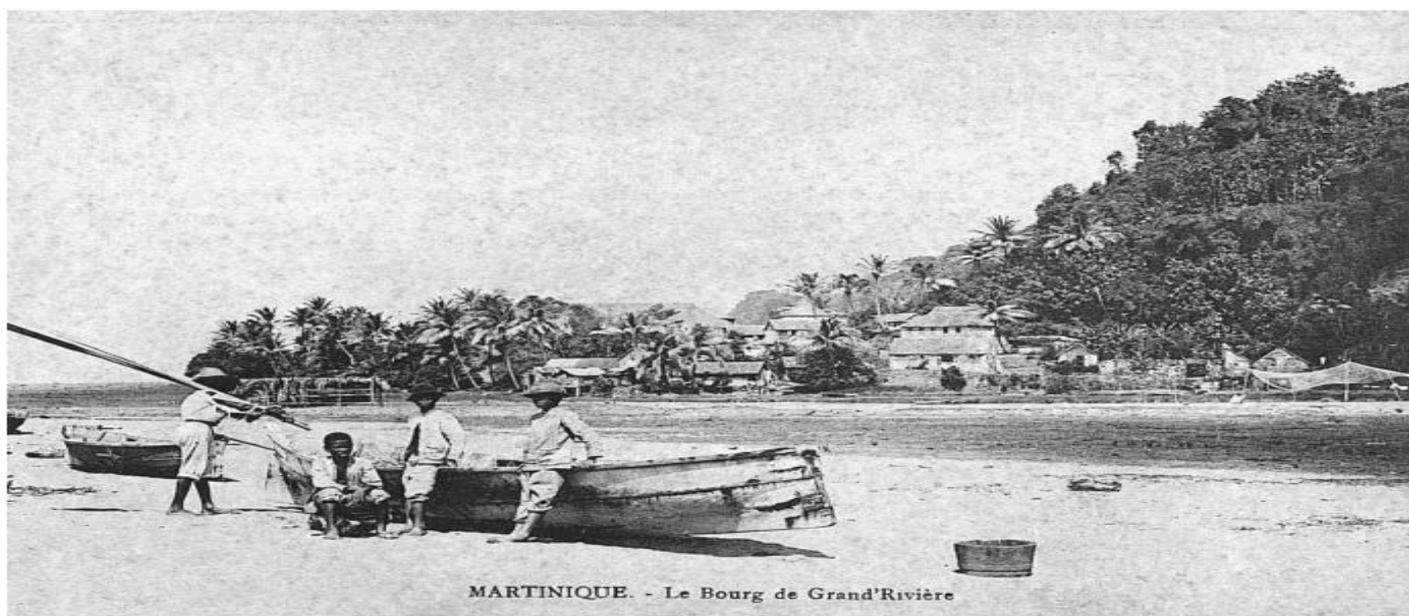


Moulin à eau de l'habitation Leyritz



LES COMMUNES AU XIX^E SIÈCLE

Jusqu'en 1839, Le Prêcheur est un quartier faisant partie de la commune de Saint-Pierre, avant de devenir une commune à part entière. Côté atlantique, la commune du nord rassemble Basse-Pointe, Le Macouba et Grand'Rivière en 1837. Sa difficile mise en place aboutit en 1845 à la division en deux communes : Basse-Pointe et Le Macouba. Du fait de l'accroissement de Grand'Rivière et notamment de l'installation d'une gendarmerie en 1852, le quartier est érigé en commune en 1889.

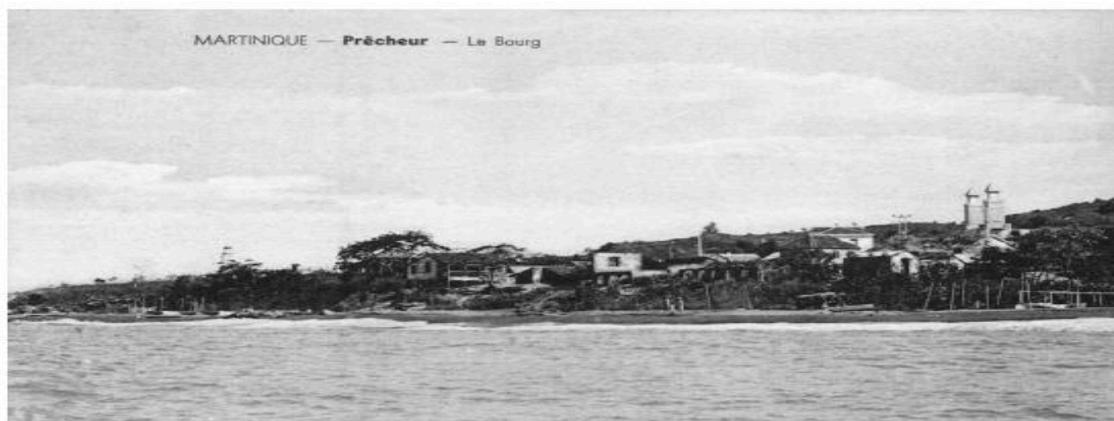


MARTINIQUE. - Le Bourg de Grand'Rivière

Embouchure de la Grand' Rivière et vue sur l'est du bourg de Grand'Rivière, fin XIX^e siècle

À la fin du XIX^e siècle, les enjeux politiques locaux donnent l'occasion à de multiples fraudes électorales, mais ce qui est plus notable c'est la mainmise des populations blanches créoles sur le pouvoir politique. À Basse-Pointe, il faut noter le cas des mandats de Louis-Michel Léon-Henri Brière de Breteville (1845-1848 puis 1849-1854) ou encore de Henry Marrau de Siganoly (1865-1871) ; à Grand'Rivière, celui du premier maire de la commune Théophile Anatole Rémilien élu de 1888 à 1897, puis de 1899 à 1908. Il faut attendre l'après Première Guerre mondiale pour voir des maires mulâtres élus, notamment à Basse-Pointe et au Macouba.





Vue du bourg du Prêcheur, fin XIX^e siècle

Au Prêcheur, le premier maire de la commune est Huc, un blanc créole dont l'autoritarisme joue un rôle important dans les événements de mai 1848. Son éviction à cette date n'empêche pas que ce phénomène perdure jusque dans les années 1880, avant de s'ouvrir progressivement à des mulâtres comme Ashton Tardon, maire entre 1910 et 1924.

À noter que les communes du Nord de la Martinique sont très fortement touchées par le cyclone du 18 août 1891 qui détruit de nombreuses cases et maisons des bourgs, mais aussi de nombreuses infrastructures industrielles. Parmi les conséquences, il faut indiquer l'accélération des processus de restructuration de l'économie en cours : faillites d'un côté, concentration foncière et productive de l'autre. C'est en 1889 que voit le jour l'usine sucrière Gradis à Basse-Pointe, et en 1894 l'usine Vivé, au Lorrain. L'autre événement majeur qui marque pour de nombreuses années la vie du Nord de la Martinique est l'éruption de la montagne Pelée de 1902.



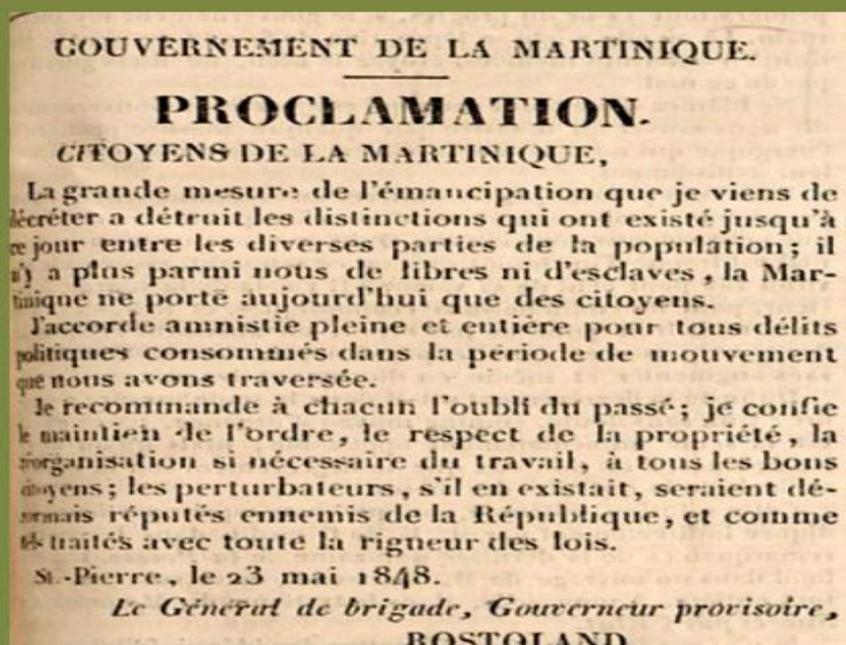
Vue du bourg du Basse-Pointe, fin XIX^e siècle



LA RÉVOLTE DU PRÊCHEUR 1848

La révolte du Prêcheur reste dans la mémoire collective martiniquaise comme un événement fondateur. De vives tensions secouent l'île alors que la Seconde République est proclamée en février 1848 et que le décret d'abolition de l'esclavage signé à Paris le 27 avril tarde à être appliqué dans les colonies.

Au large du Prêcheur, la goélette la *Mésange* envoyée par le gouverneur à la demande du maire maintient la pression. À Saint-Pierre, un conflit entre l'esclave Romain et le gérant d'une habitation déclenche le 22 mai une émeute désamorcée par l'adjoint au maire Pory Papy. Mais dans l'après-midi, de nombreux esclaves du Prêcheur tentent de rejoindre Saint-Pierre. Ils sont bloqués par un barrage érigé par Huc, maire du Prêcheur, blanc créole violent. Les événements se précipitent, une fusillade éclate provoquant un mort et de nombreux blessés. Les partisans de Huc, obligés de fuir, sont recueillis par l'équipage de la *Mésange* qui n'avait pas pu intervenir du fait des conditions météorologiques. Le lendemain, le gouverneur Rostoland, après avoir prononcé son discours du haut de l'escalier de l'Intendance, envoie son chef d'État-major annoncer l'abolition officielle et définitive de l'esclavage.



Extrait du Journal officiel de la Martinique annonçant l'abolition de l'esclavage, 24 mai 1848

